

tous ses droits; s'emparer de ses biens en con- traction des principes, ne serait rien autre chose qu'une usurpation.

On n'a si bien senti à toutes les époques que quand Napoleon, qui, certainement n'était pas dis- posé à sacrifier les droits de la puissance tempo- raire, négocia avec le pape le concordat du 20 messidor, an IX, il demanda au souverain Pontife et obtint de lui la ratification des ventes des biens de l'Eglise, qui avaient été faites pendant la révo- lution française. Cette ratification fut donnée dans les termes suivants, par l'art. 13 du concordat :

" Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heu- reux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne trou- bleront en aucune manière les acquéreurs des biens re- démés par elle, et qu'en conséquence la pro- priété de ces mêmes biens, les droits et rentes y attachés demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leur ayant cause."

Maintenant que les principes sont prouvés et établis, appliquons les aux Jésuites du Canada et aux biens que possédaient ces religieux.

Les Jésuites du Canada formaient un établisse- ment ecclésiastique dont le but principal était d'instruire la jeunesse catholique. Les biens qu'ils possédaient étaient destinés à ces objets d'éducation, et ne pouvaient être, d'après la constitution de leur ordre, possédés par aucun d'eux dans leurs intérêts soit généraux soit individuels ni employés pour d'autres œuvres que celles pour lesquelles ils étaient destinés.

La conquête du pays n'a rien changé à l'ancien état de choses. Les capitulations et le traité sont décrets et tellement explicites qu'il ne faut que citer l'article 34 de la capitulation de Montréal, confirmé et ratifié plus tard par le gouvernement Anglais.

" Toutes les COMMUNES et tous les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usu- fruit des Seigneuries et autres biens, que les uns et les autres possèdent, de quelque nature qu'ils soient et de quelque sorte qu'ils soient conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions."

Les Jésuites ont donc conservé la propriété de ces biens comme avant. Lors de leur suppression par le Pape Clément XIV, ces biens retombèrent dans le domaine de l'Eglise catholique. Dans le bref du souverain pontife. Voici les dispositions qui concernent les biens de l'ordre supprimé: " Les maisons évacuées par eux seront couvertes en usages privés selon qu'il sera jugé en temps et lieu, le plus conforme aux saints canons, à LA VOLONTÉ DES FONDATEURS, à l'augmentation du culte divin et à l'utilité publique de l'Eglise."

Maintenant les actes passés par le parlement impérial reconnaissent tous que " l'Eglise catho- lique en ce pays peut tenir, recevoir et jouir de ses dits et dits sacro-sacrés."

Il ne contiennent rien de positif sur des préten- tions à aucune partie de ces biens, et leur appropriation à d'autres objets que ceux auxquels ils étaient originellement destinés; ce qui le prouve c'est la conduite du gouvernement britannique qui en définitif n'a voulu ni s'approprier les biens des Jésuites, ni les concéder et qui en a tenu les revenus en réserve.

Quant à l'acte provincial de 1832, que dit-il? rien, si ce n'est que les biens des Jésuites et les revenus en provenant seront affectés à l'éducation. Telles étaient leur destination primitive. Mais en se reportant en arrière, on trouve que ces biens étaient affectés d'une manière positive et absolue à l'éducation catholique: c'est donc exclusivement à l'éducation catholique qu'ils doivent être employés.

Telle est en résumé, la position imprenable oc- cupée par le clergé et les évêques catholiques dans cette fautive question, et si habilement défendue par la note publiée sous leurs auspices. Il est impos- sible qu'après avoir lu attentivement cette note et avoir discuté loyalement les mérites de la question, notre législateur passe outre et sans respect pour des droits incontestables, approprie ces biens à des objets d'éducation sans distinction de culte et de religion. Nous espérons dans tous les cas que nos compatriotes d'origine française seront unanimes à réclamer nos droits et les défendront avec chaleur et avec zèle, quand le jour de la bataille sera venu.

La Session Legislative.

LES AFFAIRES PARLEMENTAIRES.—LE DER- NIER MOT DE MM. VIGER PAPINEAU ET TAS- CHEREAU.—C'EST LE COURONNEMENT DE TOUTES LEURS ŒUVRES.—LE nec plus ultra de LA SERVILITÉ POLITIQUE.

Dans la dernière huitaine la chambre n'a pas été aussi occupée qu'habituellement. L'indisposi- tion de l'Orateur et les fêtes ont donné quelques jours de repos à nos députés. Il en est profité pour joindre les premiers beaux jours qui nous arrivent, après les pluies froides qui ont fait " du joli mois de mai" un mois passablement laid et désagréable.

La semaine dernière on a enfin disposé des Ré- serves du Clergé, qui ont été depuis si longtemps un sujet de trouble et de discorde dans cette pro- vince et surtout dans le Haut-Canada. Une hum- ble adresse doit être présentée à Sa Majesté recom- mandant que les terres soient vendues de la ma- nière la plus expéditive et la plus économique.

La liste civile a été votée par la chambre lundi dernier, après quelques débats.

En retour de cette liste civile, l'Exécutif renonce à toute prétention sur le revenu territorial et censuel de la province et se met à la disposition de la législature.

La résolution proposée par M. Cayley à cet effet con- tenait une déclaration que le revenu censuel et territorial était à la disposition de la couronne. M. Baldwin ne re- connaissant pas et ne voulant point admettre que les biens, qui produisent ce revenu, fussent à la disposition de la couronne, proposa d'annuler cette résolution de M. Cay- ley, en retranchant ces mots: " maintenant à la dispo- sition de la couronne," en leur substituant ceux-ci: " main- tenant ou tout autre terme " réclama " comme étant à la disposition de la couronne."

L'amendement de M. Baldwin était de la plus haute importance et tendait à constater le droit le plus précieux d'un peuple libre, celui d'avoir le contrôle de ses propres deniers.

MM. Viger et Papineau ont reconnu que ces biens étaient à la disposition et la propriété de la couronne!! Depuis quand nos ministres ont-ils adopté des doctrines aussi absurdes, aussi monstrueuses? Nous prend-on pour des serfs de Russie, taillables et mortifiables au bon plaisir de Sa Majesté et successeurs à Halle-la, MM. de l'ancien régime, vous avez beau faire, vous ne nous reculez pas dans le moyen-âge. Nous vivons dans un siècle où les idées ne rétrogradent pas.

Durant la même séance, un amendement fut proposé à l'acte des Ecoles, dont l'objet était d'ex- cepter de la taxe les institutions de charité et ho- spitaux incorporés par acte de parlement. Le minist- ère s'opposa à cet amendement qui fut néanmoins emporté avec la division suivantes:

Pour.—MM. Baldwin, Berthelot, Boutillier,

Cauchon, Chabot, Chalmers, Chauveau, Cum- mings, De Blouy, Desauter, Dickson, Drum- mond, Duggan, Ermatinger, Foster, Govan, Guil- let, Jessup, La Fontaine, Lantier, La Terrière, Macdonald [Kingston], MacDonell [Dundas], Mac- donell [Stromont], MacConnell, Méthot, Monro, Petrie, Price, Robinson, Scott, Seymour, Sher- wood [Brockville], Smith [Wentworth], Stewart [Bytown], Taché, Williams.—38.

Contre.—MM. Draper, Papineau, Smith [Mis- sissquoi], Taschereau, Viger.—5.

N'est-ce pas que nous avons parfaitement raison de dire que ces derniers votes couronnent toutes les œuvres politiques du vénérable président du conseil et de ses collègues? What next?

LA BANQUE D'EPARGNES.

Tout le monde doit se réjouir de l'établissement en cette ville d'une institution comme celle que nous annon- çons aujourd'hui dans nos colonnes. De semblables institutions sont des signes infallibles de progrès social. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, les Banques d'Epargnes ont produit des résultats bienfaisants, un bien immense parmi les classes laborieuses et industrielles. Apprendre à ceux qui travaillent à mettre quelque partie de leurs salaires de la semaine, si minime que soit cette partie, en réserve pour les mauvais jours, lui inculquer des idées d'ordre et d'économie, lui donner l'ambition, en ménageant, d'acquiescer une petite propriété, c'est vouloir vraiment améliorer sa condition et lui donner les meilleurs moyens de le faire. Nous ne pouvons trop applaudir à l'idée généreuse et philanthropique qui a présidé à l'organi- sation de cette Banque d'Epargnes; honneur à ceux qui ont eu les premiers cette idée patriotique, ils sont les meilleurs amis de l'humanité, et ont droit au respect et à la reconnaissance de tous leurs compatriotes. C'est en multipliant de pareilles œuvres, en les répandant parmi le peuple canadien, en lui faisant comprendre tous les avan- tages qu'il peut en retirer, qu'on fera de nos populations un peuple actif, laborieux, prospère, moral et vertueux. C'est encore le moyen de cimenter l'union, la fraternité, entre toutes les classes de la société, qui de centupler les relations de tous ceux qui la composent. Quand le peuple verra que les premiers citoyens s'occupent de son bien-être moral et matériel, il sera fier de leurs sympathies, il sera national.

NOUVELLES DE L'ARMÉE D'OCCUPATION.

Jusqu'au 19 mai, il n'était parvenu, à Washington, au- cun rapport officiel sur les graves événements dont nous avons donné l'exposé dans notre dernier numéro. Dans la soirée de ce jour, seulement, au dire de l'Union, il a été reçu, du général Taylor, des dépêches datées des 3 et 5 mai; et voici la substance:

Point-Isabel et le fort sur le Rio-Gr. de étaient en par- faite sûreté.

Le 1 mai, les travaux de défense, sur la rivière, pres- que complétés, ayant acquis une grande force déjà, le gé- néral Taylor y laissa une garnison de 500 hommes envi- ron, sous le commandement du major Brown, du 7me d'infanterie, et s'avança avec le reste de son armée, vers Point-Isabel (27 milles). Aucun ennemi ne se montra sur sa route. Toutes les approches pour lui furent de ce côté furent alors dissipées.

Mais dans la matinée (5 heures) du 3 mai, l'ennemi ouvrit, du côté de Matamoros, une vive canonnade sur le fort américain; elle dura presque, sans interruption, jus- qu'à minuit. Cependant, le feu du fort impa- sible à tous les canons des Mexicains, à l'exception d'un mortier. Le major Brown ne perdit qu'un de ses hommes, et n'eut pas même un seul blessé. Le faible détachement améri- cain s'attendait à un assaut de ce côté du Rio-Grande, et se préparait dignement à le repousser, mais il n'en fut rien.

Le feu fut nécessairement ouvert contre la ville de Ma- tamoros pour faire taire les batteries de l'ennemi, pour détruire ou disperser les troupes qui y étaient renfer- mées. Les bâtiments ont été, probablement peu endommagés. Les habitants, sans aucun doute, avaient fui, pour la plu- part, avant le commencement de la canonnade. On ne peut avoir que par conjectures quel a été le nombre des soldats mexicains tués, mais ce nombre a dû être consi- dérable.

Le major-général Gaines, commandant la division de l'ouest de l'armée des Etats-Unis a requis de différents états la levée de troupes supplémentaires, à savoir: Du Tennessee, 4 régiments de 600 hommes chacun, ci... 2,400 Du Kentucky, 4 régiments de six cents hommes également, ci... 2,400 Du Missouri, deux régiments, ci... 1,200 Du Mississippi, deux régiments, ci... 1,200 De l'Alabama, deux régiments, ci... 1,200 Indépendamment de ces troupes d'infanterie, il doit être encore levé, dans la Louisiane, un régi- ment de 1,000 canonniers à cheval, sous le com- mandement du colonel Lafayette Saunders, ci... 1,000

Total des réquisitions..... 9,400

Le steamer New-York, affrété par le gouverne- ment, est allé prendre, le 12 mai, aux casernes, en dehors de la ville, le régiment du colonel Marks et des munitions pour Brazos-Santiago.

Il est arrivé, le même jour, par le bateau à-vapeur Undine, 120 volontaires de la paroisse de Saint-Tam- many. La compagnie de volontaires d'Herville, com- mandée par le général G. T. Rousseau, est disposée pour le départ.

Il est maintenant hors de doute que les capitaines Thornton et Hardee, ainsi que le lieutenant Kane, sont prisonniers des Mexicains. Voici quelques nouveaux dé- tails sur la surprise et la reddition du détachement de dragons:

Le général Taylor ayant appris dans la soirée du 23 avril, qu'environ 2,500 mexicains avaient traversé le Rio- Grande au-dessus du Fort-Américain, et que 1,500 autres étaient passés plus bas, envoya immédiatement un escadron de dragons à chacun des deux endroits, pour reconnaître leur position. L'escadron envoyé au-dessus du camp était commandé par le capitaine Ker et celui qui alla au-dessous du camp était sous les ordres du ca- pitaine Thornton et composé du capitaine Hardee, des lieutenants Kane et Mason, avec 61 soldats et sous- officiers.

Le capitaine Ker, en arrivant au lieu où l'on suppo- sait que les mexicains avaient traversé, s'aperçut que le rapport était faux et qu'ils avaient tous passé plus haut, ce qui fut ensuite prouvé par la surprise du détachement du capitaine Thornton, à la suite de laquelle furent tués le lieutenant Mason et huit hommes, et où deux autres furent blessés. Ceux-ci furent envoyés au camp du général Taylor; les capitaines Thornton, Hardee le lieutenant Kane et le reste de ses officiers et soldats, furent faits prisonniers.

A Washington, des mesures énergiques ont été prises par le secrétaire du trésor, pour organiser des forces na- vales considérables, sous le contrôle du commandant- général de l'armée du Texas; des officiers de la douane maritime se présentent continuellement comme volontaires. Samedi dernier, on a mis en réparation les steamers Spencer, McLane et Legare et les golettes Ewing, Woodbury, Morris et Forward, auxquels ont affecté un personnel de 250 hommes et 25 canons d'un calibre de 22 à 12.

Hier étant l'anniversaire de la naissance de St. Majesté. Il y eut une grande revue des troupes de la garnison, sur l'ancien terrain des courses, et le soir grande réception au château de Monklands.

INCENDIE DE GRIFFINTOWN.

C'est par erreur que le Times et quelques au- tres journaux de cette ville ont annoncé que quelques-unes des propriétés consommées dans le dernier feu étaient assurées à l'ASSURANCE MUTUELLE de cette ville; on nous informe que ce n'est pas le cas.

Vendredi, M. Cayley a donné avis qu'il ferait motion, lorsque la chambre se formerait en comité des subsides, pour que le revenu provenant des biens des Jésuites soit appliqué aux fins de l'édu- cation générale dans le Bas-Canada.

Le comité de la bibliothèque a recommandé une appropriation de £1000 pour l'achat de livres pen- dant l'année courante, et que les copies doubles maintenant dans la bibliothèque soient divisées entre l'Athénée de Toronto, et la Société Littéraire et Scientifique de Québec.

Sur la question des Réserves du Clergé, les membres du ministère se sont trouvés divisés, ceux du Haut-Canada votant avec la minorité.

En conséquence de l'anniversaire de la naissance de la Reine, les deux chambres de la législature n'ont pas siégé hier.

Samedi, sur motion de M. Cauchon, M. le Dr. Taché a été nommé au comité de l'élection d'Or- ford, à la place de M. Roblin.

Le même jour, la chambre a concouru dans les amendements au bill des Ecoles, en faisant quelques altérations.

INCENDIE AU SAGUENAY.

Les lettres qui ont paru il y a peu de jours sur plusieurs journaux au sujet de l'incendie au Saguenay, ont suffisamment fait connaître le malheureux état d'un très-grand nombre de fa- milles dans cette nouvelle colonie.

Nous apprenons aujourd'hui, de source cer- taine, que ce malheur n'est que trop réel. Heu- reusement, le feu qui en moins de deux heures a consumé presque en totalité les deux villages de la Grande-Baie des Ha! Ha! y compris une église et une maison d'école, plusieurs mai- sons d'habitation et autres bâtiments à la cam- pagne, n'a pas exercé le même ravage à Chi- coutini où deux maisons seulement sont deve- nues la proie des flammes. Il y a donc encore les deux tiers du mal et dans toute son intensité.

On a si souvent fait appel à la charité des canadiens et ils ont toujours répondu si géné- reusement qu'on devait craindre, ce semble, de la solliciter de nouveau, mais la mi- sère des pauvres habitants du Saguenay, après un pareil désastre, leur position particu- lière et leur isolement de toutes les autres paroisses dans la plus rapprochée s'en trouve encore éloignée de 30 lieues, ne leur laissent de recours que dans la charité générale; on a la ferme confiance que, cette fois encore, on ne demandera pas en vain.

On recevra avec reconnaissance de l'argent, du grain, des provisions de bouche, des hardes tant vieilles que neuves pour personnes de tout âge; des étoffes du pays, du coton jaune, blanc et autres étoffes pour vêtements et linges pour tout usage, tout étant devenu la proie des flammes.

Les offrandes seront déposées à l'hôpital des Sœurs-Grises à Montréal et dans les paroisses de la campagne chez messieurs les curés respec- tifs.

Les éditeurs de tous journaux sont priés de vouloir bien insérer la communication ci-dessus deux ou trois fois gratis et au nom des pauvres incendiés.

A NOS ABBONNES.—Vendredi dernier, en con- séquence d'une grande demande du journal en cette ville, notre tirage s'est trouvé insuffisant pour tous les envois de la campagne, il en est résulté que quelques uns de nos abonnés n'ont pu être servis. Notre agent à Québec voudra bien nous renvoyer les quelques copies qu'il peut avoir de plus, afin que nous puissions tempérer ceux qui inauquent.

Bulletin Commercial.

Londres 2 mai 1846.

Le commerce a été plus actif pendant le dernier mois que pendant le précédent. Cependant les demandes sont modérées, quoique les marchandises soient considérables, excepté pour le coton qui est en assez grande demande. Quant au commerce des provisions, les transactions sont limitées. Le prix du sucre est augmenté de 25 par cent et le mélassé est de soixante par cent plus cher que l'an- née dernière. Ce résultat est dû au manque de sucre dans les Indes Occidentales. Le commerce du bois ca- nadien est calme, et les prix ont baissé, mais la cause de cette baisse n'est que temporaire.

Voici le prix courant des grains et de la farine.

| | | | |
|---|------|---|------|
| Blé rouge anglais par 70 livres..... | 8 0 | à | 8 6 |
| Blé blanc anglais..... | 8 6 | à | 9 6 |
| Blé rouge du Canada..... | 8 6 | à | 9 0 |
| Blé blanc..... | 9 0 | à | 9 9 |
| Farine fleur du Canada par 100 liv..... | 31 6 | à | 33 6 |
| Farine commune du Canada en bond..... | 29 9 | à | 30 0 |
| Blé d'Inde..... | 37 0 | à | 42 0 |
| Pois blancs canadiens..... | 44 0 | à | 46 0 |

La potasse de Montréal était à 22, et la potasse à 21, le quintal.

Le marché monétaire avait subi une amélioration; les commerçants pouvaient obtenir aisément de l'argent moyennant un intérêt de 3/4 ou 4 par cent.

NAISSANCE.

En cette ville, le 23, la dame de M. Louis Perrault, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

En cette ville, le 12 du courant, par Messire Fay, curé de cette paroisse, Pierre Y. Masse, éc., M. D. de Maskinongé, à Anne-Hermeline, dernière fille de P. Rollin, éc.

A Nicolet, le 16, John-Wolfe Holland, éc., à Sa- rah-Catherine, fille aînée de Francis Cottrell, de la Baie-du-Febvre.

DECES.

En cette ville, le 21, dame Marie-Marguerite Fortier, veuve de feu Thomas Barron, éc., notaire, âgée de 74 ans 1 mois et 7 jours.

En cette ville, le 22, après une courte maladie, dame Marie-Ambroisie Hamar, épouse de M. Vital Gibeault, âgée de 52 ans. Elle est morte comme elle avait vécu, dans des sentiments de piété exemplaires. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et plusieurs enfants qui la regretteront longtemps ainsi qu'un grand nombre de parents dont elle était le soutien.—Com.

En cette ville, le 19, Marguerite, enfant de M. Robert Weir, âgée de 8 ans.

A St. Vincent de Paul, le 19, M. Michel Brunet, ci- devant marchand de cette ville, âgé de 46 ans.

Chez son fils, au presbytère de St. Pierre, de l'Orlé- ans, le 21 à l'âge de 66 ans, après une longue maladie, Sœur Jeanne Tarfuit.

A Déchambault, le 26 du mois dernier, à l'âge de 76 ans, le capitaine Joseph Paquin, maître chanteur de la paroisse.

Pianos Orgues Melodiums

Le Soussigné, arrivant maintenant de France, à l'hon- neur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Or- gues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quel- ques jours dans l'Inde et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE, Rue St. François-Xavier.

26 mai

Ayant été nommé Agent pour une Maison de Lon- dres et de Birmingham pour tous les articles, argen- tés et dorés tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de tables; Je me chargerai d'aucun mémoire que l'on voudra bien me confier, ainsi qu'expédition toute sorte d'objets, dans cette branche, qui auront été déli- vrés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

LOUIS DE LAGRAVE, RUE St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

Banque d'Epargnes DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

DIRECTEURS HONORAIRES.

- | | | |
|---|---|-----------------------------|
| Hon. A. N. Morin, M.P.P. | A. M. Deltala, B. Brewster, Joseph Vallée, | |
| " L. H. Lafontaine, M.P.P. | " L. J. Papineau, Louis Boyer, W. Connolly, | |
| James Leslie, M.P.P. | André Jobin, M.P.P. | W. Conolly, Jean Brunau, |
| B. H. Lamoine, M.P.P. | Tim. Franchère, M.P.P. | O. Berthelot, H. Paré, |
| W. Nelson, M.D. | J. P. Lantier, M.P.P. | L. M. Viger, Aug. Perrault, |
| D. M. Armstrong, M.P.P. | D. Lacoste, M.P.P. | P. J. Lacros, E. H. Fabre, |
| L. Lacoste, M.P.P. | Dr. Boutillier, M.P.P. | Theo. Hart, A. Laframboise, |
| Dr. Boutillier, M.P.P. | William Bristow, Cornwallis Monk, E. C. Tuttle, C. Dorwin, E. A. Water, Frs. Mullins, J. F. Pelletier, B. O'Brien, John Ward, O. Fréchet, F. Clark, Peter Devins, Joseph Boulanger, Chas. Curran, Francis Trudeau, E. Murphy, M. O'Meara, P. Lamothé, | |
| A. M. Deltala, B. Brewster, Joseph Vallée, Louis Boyer, W. Connolly, Jean Brunau, O. Berthelot, H. Paré, L. M. Viger, Aug. Perrault, P. J. Lacros, E. H. Fabre, Theo. Hart, A. Laframboise, Peter Dunn, G. E. Cartier, P. Dumoulin, F. Perrin, Edward Quin, L. P. Comte, A. Conlan, Henry Jackson, D. P. James, D. Cotterell, Et Dubois, A. Watson, P. H. M. Mahon, John Norton, Thomas O'Brien, John Malony, seer. | | |

BUREAU DES DIRECTEURS.

Wm. Workman, Président, A. LaRocque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Desbuis, L. T. Drummond, H. Judah, Francis Hincks, H. Mulholland, L. A. Holton, John Tully, Damas Masson, Joseph Grenier, Neloop David, JOHN COLLINS, Secrétaire.

UN grand nombre de nos riches et respectables citoyens entièrement depuis longtemps l'opinion, qu'il existe une ample possibilité, pour ne pas dire nécessité d'établir une autre BANQUE D'EPARGNE dans cette cité.

Pour suppléer à ce besoin, résultant de l'accroissement rapide et du développement des ressources du pays, les Directeurs dont les noms sont écrits ci-dessus, annoncent avec plaisir la formation de la "BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL," qu'ils recommandent aux classes industrielles comme une place sûre et convenable pour déposer le surplus de leur économie.

La grande utilité des institutions de ce genre, en rendant productives les petites épargnes de chaque jour, et en favorisant les inclinations d'industrie et d'économie, est trop bien connue du public pour exiger de la part des fondateurs de cette nouvelle institution des recommanda- tions détaillées.

Il se contenteront donc de renvoyer les déposants, et le public en général aux REGLES ET REGLEMENS, qui ont été publiés par le Directeur de la Banque (ou à l'extrait attaché à chaque livre de dépôt) qui, comme on le verra, a été organisé conformément aux dispositions de l'acte qui régit ces sortes d'institutions, et de la ma- nière la plus sûre pour les intérêts des déposants; les fonds ne seront donnés qu'à des institutions charitables, ou à des personnes qui pourront fournir des sûretés publi- ques, et dans aucun cas sur la propriété réelle ou la sû- reté personnelle, à moins qu'il, comme l'expérience le dé- montre, sont sujettes à trop de hasards.

En conséquence les Directeurs sollicitent en faveur de l'institution la confiance du public. Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et District de Montréal, 46 Grande Rue St. Jacques, Montréal, 25 mai, 1846.

CHAUSSURES FRANÇAISES.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de La Paris, leur magnifique assortiment de Chaussures, consistant en:

- Bottes Vernies pour hommes
- Bottes ordinaires (veau) do
- Souliers Vernies do
- do ordinaires (veau) do
- do de Napolitain do
- Pantouffles, etc., etc.
- Brodequin, Claque marquisin pour Dames.
- Do do Vernies do
- Souliers de Cuir Vernis, maroquin, Kid, Satin Blanc et Satin Noir, Pantoufles, etc. etc.
- Et attendu incessamment du Fromage de Gruyère.
- E. R. FABRE & Cie.
- Rue St. Vincent, No. 8.
- 26 mai.

M. DELEUIL, OPTICIEN BALANCIER

DE LA COMMISSION DES MONNAIES, DES BUREAUX DE GARANTIE ET DES ESSAYEURS DU COMMERCE, CONSTRUCTEUR

d'Instruments de Physique

FOURNISSEUR des Facultés et Collèges Royaux, FABRICANT de PILES de BUSEN de COUPEL- LES, de CREUSETS et de tous les USTENSILES à l'usage des Chevaux, Affaires, Chimistes et Médecins, à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire paraître un CATALOGUE détaillé de tous les INSTRU- MENTS et PRODUITS de ses FABRIQUES.—Ce CA- TALOGUE est distribué GRATUITEMENT, à des ATELIERS, rue du Pont-de-Lodi, Dauphine, No 8, à PARIS, (Les demandeurs devront être accompagnés.)—26 mai.

Voyages de plaisir.

A VARENNES,

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE P. M.

Le Steamer St. LOUIS commença ses voyages ré- guliers à Varennes, Dimanche prochain le 30 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Diman- ches en partant de Montréal à 1 heure P. M. et revenant de bonne heure dans l'après-midi.

Montréal, 26 mai 1846.

MARCHANDISES NOUVELLES

J. L. BEAUDRY & CIE.

No. 80, RUE NOTRE-DAME. J. L. BEAUDRY & COMPAGNIE, vient de recevoir par les vaisseaux GREAT-BRITAIN, RORY O'MOORE, BRITANNIA et ERROMANGA, un assortiment splendide et très étendu de marchandises de fonds et de goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.

CHAPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES.

Le Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Pulmyrs et Lady Seaton, VINGT CAISSES DE CHAPEAUX DE CASTOR, ET DE SOIE, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus ré- centes et dans le dernier goût.

Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assor- timent complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

M. F. X. BRAZEAU.

A transporté son Magasin de Marchandises à Sôches dans le Magasin du Fer et devant oc- cupé par M. LEWIS HALDIMAND, rue St. Paul, 102, première porte après avoir dépassé le magasin qu'il occupait du côté du Marché-Neuf, vis-à-vis la Rue St. Vincent.

MARCHANDISES NOUVELLES.

PREMIERE IMPORTATION CE PRINTEMPS, F. D. BROWN,

INFORME respectueusement les Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir (par la voie de New-York,) un assortiment des plus splen- dides et des plus nouveaux PATRONS DE CHA- LIES D'ETE, de Mouseline de Laine Française, Baréges, etc., etc., RUBANS DE SATIN et autres, pour garnir les chapeaux; GANTS, de Paris, de la meilleure qualité; FLEURS ARTIFICIELLES de différentes variétés, Laces, Frange, Boutons en soie et en acier, etc., etc.

Son assortiment de CHALES légers de Paisy est très complet, il a aussi de la Baïste imprimée de Hoyle.

Partie Ouest de la rue Notre-Dame, No. 203. Montréal, 24 avril, 1847.

LES BAINS DE MONTREAL, No. 20, rue Craig, SONT MAINTENANT OUVERTS TOUS LES JOURS.

Depuis 5 heures A. M. à 10 P. M. GEO. GARTH.

MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS &c. &c. &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

LES Soussignés prennent la liberté d'infor- mer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur MAGASIN D'EPICE- RIE, sur la Rue St. Charles, voisin de l'HO- TEL DUBOIS, Marché-Neuf, et, ils saisis- sient cette occasion pour informer plus parti- culièrement les marchands de la campagne qu'ils auront constamment en mains un assor- timent général de Vaisseaux en panier, Lards, Fleurs, Jambons, en gros et en détail, au goût des personnes qui voudront bien les honorer de leur patronage. Tous ordres seront exécutés sous le plus court délai et à des prix modérés.

RIVET & BÉRAU.